

On peut mesurer jusqu'où va l'engagement de la compagnie par sa volonté de porter sa part du fardeau financier. Le degré d'engagement vis-à-vis le projet est lui-même un facteur fondamental dans l'évaluation d'une proposition, et il détermine le montant du subside qu'un organisme ou une compagnie peut recevoir dans le cadre du PAT.

Comment demander un subside du PAT

Les projets sont évalués selon le potentiel qu'ils ont d'apporter une technologie et des compétences nouvelles ou uniques qui bénéficient à l'économie canadienne en créant des emplois, en réduisant les coûts et en augmentant les profits. Ils sont aussi jugés en fonction de la capacité du candidat de faire usage de cette technologie et de l'adapter aux nécessités canadiennes.

Les demandes pour obtenir un appui financier devraient s'accompagner de quatre pages de renseignements additionnels, tout au plus, répartis sous les rubriques suivantes :

- objectifs (quel problème doit-on régler; quel sera le résultat escompté)*
- technologie (fournisseurs étrangers, détails techniques, stade de développement, disponibilité)*